

Comment récupérer la chaleur sur une installation de ventilation

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Energie extra**

Band (Jahr): - (1997)

Heft 5

PDF erstellt am: **15.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-643316>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

PROGRAMME D'INVESTISSEMENT ENERGIE 2000

Rénover maintenant sa maison

Avez-vous pensé rénover votre maison et attendez-vous le meilleur moment pour commencer? Le meilleur moment, c'est maintenant.

Les prix sont bas sur le marché du bâtiment. Les taux hypothécaires sont très intéressants. Dans tous les cantons et sur le plan fédéral (impôt fédéral direct) les allègements fiscaux sont accordés pour les investissements destinés aux économies d'énergie et à l'application des énergies renouvelables. Et, depuis juin 1997, il existe le Programme d'investissement Energie 2000.

L'apport de la Confédération couvre en moyenne 10 % des coûts des projets, et cela jusqu'à la fin 1998 (délais de présentation de projets). Tout propriétaire privé peut bénéficier de conditions favorables s'il décide de réduire la consommation de son immeuble existant et/ou de convertir le chauffage aux énergies renouvelables.

Le programme a eu un départ fulgurant, en particulier dans les cantons de Berne, des Grisons, d'Appenzell Rhodes Extérieures, de Thurgovie et de St-Gall (voir graphique). Jusqu'à maintenant les demandes ont évolué d'une manière plus douce, mais en progression constante, en Suisse romande. Ce sont surtout les Valaisans et les Fribourgeois qui ont envoyé des requêtes. Le taux d'acceptation des demandes est relativement haut. Les services cantonaux à l'énergie font un premier

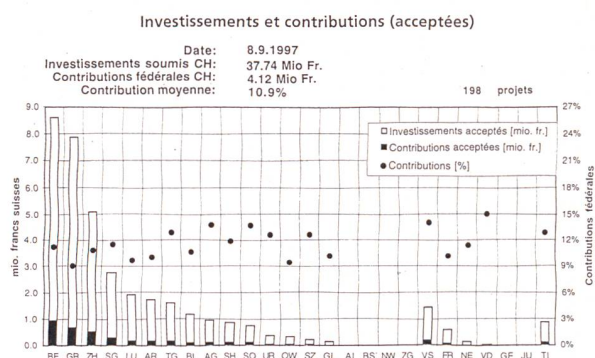
tri et renvoient à l'expéditeur les dossiers incompatibles avec les conditions du programme.

Le Centre de compétences de Lausanne/Ecublens traite les demandes pour la Suisse romande et donne son préavis à la direction d'Energie 2000 qui accorde ou rejette les demandes de subvention. Le Centre est très sollicité. Les demandes d'information et de renseignement par téléphone, par télécopie ou par écrit sont fort nombreuses.

La Confédération a libéré 64 millions de francs pour soutenir ce programme. L'investissement consenti pour un projet doit atteindre au moins 50'000 francs. Le canton de Vaud a créé un programme similaire pour des rénovations moins importantes (investissements entre 10'000 et 50'000 francs). Au niveau de la Confédération il n'y a aucune affectation particulière pour une région ou un canton. Les premiers servis sont le mieux servis. Les 64 millions de francs ne sont pas encore épuisés. Mais n'hésitez pas jusqu'à la fin 1998 pour remplir votre requête.

Pour en savoir plus, s'adresser au Service cantonal de l'énergie ou au Programme d'investissement Energie 2000, Centre de compétence, chemin de la Raye 13, 1024 Ecublens tél. 021/693 70 91, fax: 021/693 55 60

Depuis le lancement du programme en juin jusqu'au 8 septembre 1997, 439 requêtes ont été soumises, liées à des investissements de quelque 140 millions de francs. Les 198 requêtes acceptées, soutenues avec quelques 4 millions de francs, devraient déclencher 38 millions d'investissements. Les résultats varient fortement d'un canton à l'autre.



INSTRUMENTS

Comment récupérer la chaleur sur une installation de ventilation

Les systèmes de récupération de chaleur sont largement implantés sur les installations de ventilation en Suisse. Cette large propagation est en grande partie le fruit des lois cantonales sur l'énergie, du programme d'impulsions et des associations professionnelles qui par les normes et recommandations publiées ont synthétisé et diffusé à grande échelle les connaissances les plus récentes. La conception actuelle d'un système de récupération de chaleur s'effectue en optimisant les économies d'énergie nettes réalisables plutôt qu'en maximisant l'efficacité du récupérateur aux conditions extrêmes.

Il subsiste cependant quelques incertitudes lors de l'optimisation et de l'intégration des divers composants au sein du système global. Dans le cadre du programme d'investissement Energie 2000, un outil d'optimisation a été spécialement développé pour permettre de lever ces incertitudes. Le pro-

gramme EnerSave, basé sur le tableur Excel, offre une approche graphique pour le redimensionnement tenant compte de données météorologiques et des régimes d'exploitation effectifs des installations. Le programme est également utilisé pour le dimensionnement final en y intégrant les caractéristiques exactes de composants obtenus des fournisseurs.

Des cours de formation sont organisés par Clima Suisse. Prix des cours: 400.- (350.- pour les membres de Clima Suisse/ASMFA) y compris le programme EnerSave pour PC. Suivant les cantons, une partie de la finance des cours est prise en charge.

Informations :
Secrétariat latin
de Clima Suisse,
«Cours d'information
récupération de chaleur»,
Longues Raies 11,
2013 Colombier,
Fax: 032/843 49 85.

Les 64 millions de francs disponibles pour subventionner les projets privés devraient entraîner des investissements de l'ordre de 600 millions de francs en créant des emplois durables dans des branches en plein essor; le programme Energie 2000 en être profitera dans sa phase finale.